

21 Octobre 2004 N°12

RENAULT EMBAUCHE Un effet d'Annonce !

La première réunion sur le plan emploi 2005 c'est tenue le 5 octobre au niveau du CCE et le 6 octobre au CE de Guyancourt.

Des chiffres qui en impressionnent plus d'un.

Quelques jours avant ces réunions la direction de Renault via les médias annonce 10000 embauches dans le monde, dont 5000 en France au niveau du groupe Renault (Renault SAS et toutes ses filiales).

Effet d'annonce !!!

Au niveau de Renault maison mère, le plan emploi 2005 annonce 3052 embauches auxquelles il faut retrancher 1490 départs en CASA.

Comme on peut le constater, les 5000 embauches sur la France étaient déjà prévues dans les différents plans emplois de Renault SAS et les différentes filiales (RFA, SNR, Batilly, Maubeuge, STA, etc....).

Le bilan depuis l'année 2000, montre que le nombre d'embauche comparé aux départs CASA pour Renault SAS, n'est pas si important que l'annonce de Renault dans la presse.

Années	EMBAUCHE	Départ CASA
2000	2537	1798
2001	2418	1104
2002	1309	1373
2003	1965	1862
2004	1365*	2011*
Total embauche	9594	8148

*ces chiffres 2004 ne sont que des objectifs

SUR RENAULT SAS

En 5 ans cela représente 1446 salariés en plus. On pourrait s'en réjouir mais avant il faudrait comparer ces 1446 salariés avec l'activité industrielle et se rappeler que nous sommes passés de 38h50 à 37h30 annualisées. → LA PRODUCTIVITE EST LA GRANDE GAGNANTE DANS CETTE HISTOIRE ;

Ces chiffres (embauches/départs CASA) ont au moins atteint un but : celui de rajeunir la pyramide des âges. Nous sommes passés de 44,2 ans à fin 99 à 43 à fin 2003 sur Renault SAS.

SUR L'ETABLISSEMENT DE GUYANCOURT

Pour l'établissement de Guyancourt c'est un tout autre problème. Guyancourt est le plus grand établissement de Renault SAS avec 8311 personnes au 31/07/2004 . Depuis 1999 se sont 2050 embauches pour 710 départs CASA (presque 3 fois plus d'embauches que de départs) et pourtant la pyramide des âges est passée de 42 ans en 1999 à 42 ans à fin 2003. La réalité est là. La moyenne des embauches correspond à des personnes d'un âge certain. Et, si l'on compare les statuts, les départs en CASA sont les ouvriers et les Etam, et la très grande majorité des embauches sont des ingénieurs et cadres. Au bout du compte, les embauches se sont adressées à des personnes ingénieurs ou cadres avec expérience.

Les jeunes sortants d'un cycle d'étude, peuvent encore attendre !!!!

Un point positif sur ce dispositif plan emploi : sur 5 ans cela a permis une plus grande féminisation.

NOUS SOMMES POUR LES EMBAUCHES ET NOUS VOULONS DES REGARDS SUR :

➔ Le nombre et la répartition par activité et par statut.

➔ Les conditions d'embauche.

En précisant que ces embauches doivent tenir compte de la réduction du temps de travail.

L'augmentation des profits du Groupe Renault depuis ces dernières années doit servir aux embauches comme aux salaires.

CARRIERE LONGUE

On nous a dit : « vous allez voir ce que vous allez voir ! », on nous demande même de « dire merci ». Merci de quoi ?? On nous annonce plus de 200 départs carrière longue sur l'établissement. C'est vrai, mais regardons un peu plus dans le détail :

	2004	2005	2006	2007	Total
Plan emploi	69	44	36	36	185
Hors plan		3	10	7	20
Total					205

Sur ces 205 salariés pouvant partir en carrière longue, 185 sont déjà ou seront inscrits pour des départs CASA.

Seulement 20 salariés pourront purement partir en carrière longue et cela sur 4 ans.

Pour 2004, sur 69 personnes inscrites en carrière longue mais aussi en CASA, 59 personnes sont parties au 23/09/04. Sur ces 59 personnes, 46 étaient déjà comptabilisées en départ CASA(en 2002/2003/2004). ➔ UNE VRAIE MAGOUILLE COMPTABLE POUR ANNONCER FAUSSEMENT LE CHIFFRE DE 205 DEPARTS CARRIERE LONGUE ;

Ce dispositif en fin de compte ne touchera pas grand monde. Vu les critères demandés beaucoup de personnes (chômeurs, femmes ayant eu des enfants, formation longue, service militaire plus de 12 mois...etc...) ne pourront pas bénéficier de ce dispositif.

Par contre ce dispositif est très avantageux pour la direction Renault, il lui permet de se désengager du contrat CASA. Pour cela elle donne aux salariés concernés deux mois de salaire brut non imposable par année jusqu'à l'âge de 60 ans et ne paie plus pour le salarié, le salarié est pris en charge par les retraites régime général et complémentaire.

La direction appelle cela « gagnant-gagnant ». Pour parler simple, le salarié est un petit petit petit gagnant et la direction est une très très très grande gagnante.

Une fois de plus la montagne a accouché d'une souris. Ce dispositif ne touche quasiment personne. Pour ceux qui en bénéficient il faut savoir que l'on demande aux salariés voulant partir en carrière longue, 42 ans (168 trimestres de durée d'assurance validée) soit 2 ans (8 trimestres) en plus de ce que la loi sur le départ en retraite à 60 ans exige.

Et pourtant on nous a parlé d'équité.

LES MAUVAIS COUPS DU GOUVERNEMENT (Rapport LARCHER)

La méthode est maintenant éprouvée : ce gouvernement reprend à son compte le programme libéral du patronat, puis après un simulacre de négociation, annonce un « recul » dans ses prétentions. Il se présente ainsi, dans la plus grande hypocrisie, comme simple arbitre. De façon non moins hypocrite, certaines organisations syndicales peuvent même se glorifier de cette parodie de « recul » et justifier ainsi leur acceptation de l'inacceptable. La ficelle est un peu grosse.

LE « REcul » DU GOUVERNEMENT PORTE SUR :

- *la redéfinition du licenciement économique au nom de « la sauvegarde de la compétitivité »*
- *les délais de recours devant les tribunaux portés de 8 à 15 jours pour contester le licenciement et de 6 à 12 mois (contre 5 ans actuellement) pour demander un jugement*
- *la possibilité pour la justice de prononcer la réintégration du salarié dont le licenciement économique est infondé*

MAIS PAS SUR :

La possibilité pour l'entreprise d'effectuer un licenciement économique sous prétexte que le salarié refuse :

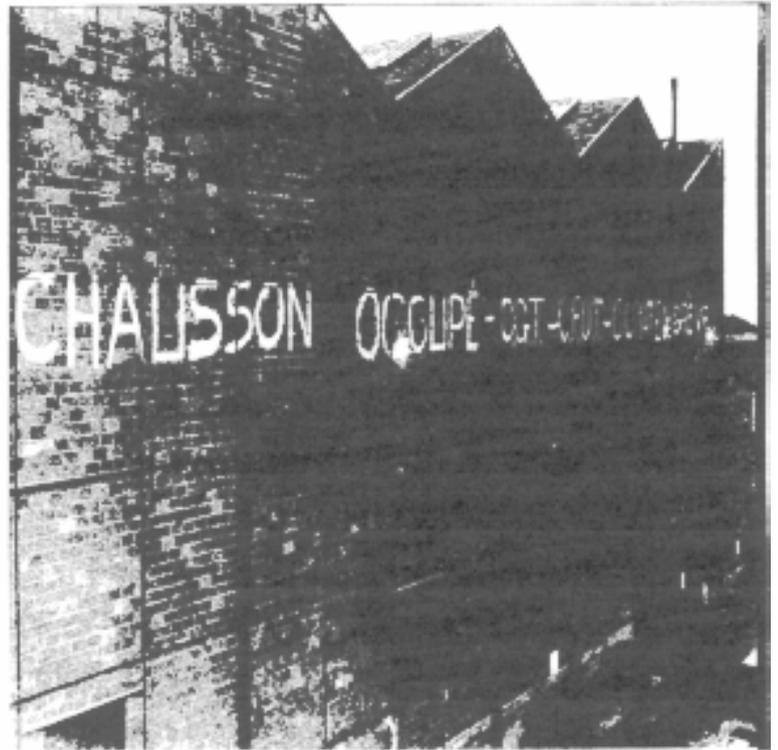
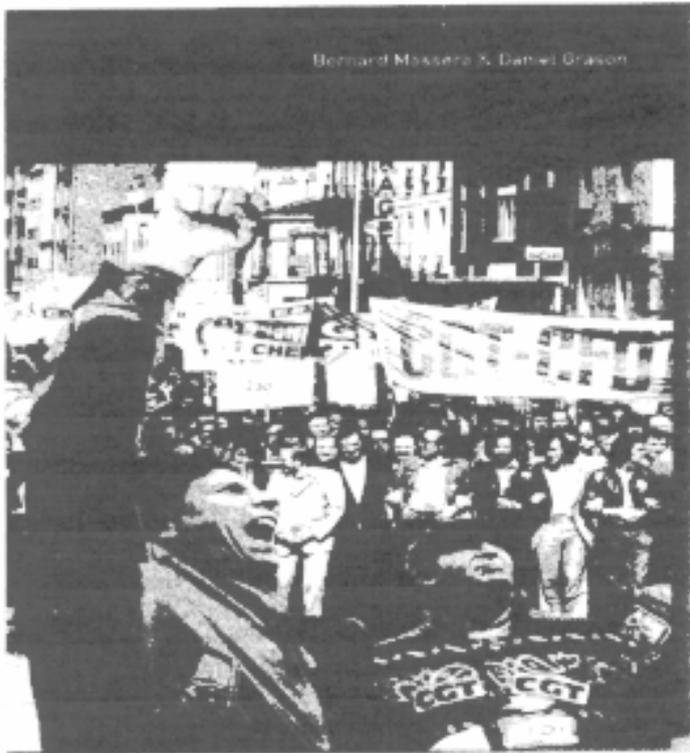
- *une baisse de salaire*
- *un changement de poste*
- *un changement d'horaires*
- *une mutation*

Ce texte permet de rendre plus faciles les licenciements et d'en limiter la contestation en justice.

Un patronat plus libre pour des salariés plus serviles.

IL FAUT REAGIR :

Selon le ministre de l'emploi et de la cohésion sociale « la négociation est terminée » et le texte devrait être débattu « en urgence » au sénat à partir du 27 Octobre.



**Si la lecture de ce livre vous intéresse,
vous pouvez vous le procurer dans toutes les bonnes librairies
ou en téléphonant au 06 08 24 23 15**

Chausson! Un siècle d'industrie automobile. Un siècle de luttes et d'engagements ouvriers pour conquérir des droits et faire reconnaître la dignité des travailleurs. Les «Chausson» sont souvent aux avant-postes, inventant de nouvelles formes de lutte, dépassant les clivages syndicaux pour privilégier l'unité des travailleurs et des organisations, gagnant de nouveaux droits. Les «bagnards de l'automobile» se sont faits constructeurs de dignité et d'avenir!

Ils sont présents dans la Résistance, la guerre d'Algérie, les rapports Est-Ouest, les défis de l'immigration, etc. Leur histoire, c'est celle de leur usine. C'est celle des cités ouvrières de Gennevilliers. C'est celle de travailleurs venant des quatre coins de France mais aussi d'Italie, d'Espagne, du Maghreb et d'Afrique noire...

À l'initiative du Comité d'entreprise, des salariés ont formé un groupe de travail composé de Bernard Masséra (électromécanicien), Paul Deruelle (outilleur), Mohand Bellili (électromécanicien), Gérard Fournayron (outilleur puis électricien), Alain Martinez (tôlier puis agent de méthode), Issa ka Koné (soudeur puis tôlier sur chaîne), François Ochando (régleur puis électromécanicien), Gérard Vidal (agent technique puis technicien vidéo), Pierre Avot-Meyers (ouvrier sur chaîne puis correcteur typographe) et Daniel Grason (tourneur puis journaliste-photographe), tous militants à la CFDT ou à la CGT et pour l'un d'entre eux aujourd'hui, à SUD.

Quarante-quatre «Chausson» témoignent. Cette mémoire ouvrière ne laissera personne insensible. Chacun raconte. Chacun se souvient.